

Dartmouth Port Development Commission ont discuté de la possibilité d'établir un programme de marketing conjoint pour l'aéroport international de Halifax.

Un programme de marketing des aéroports internationaux a pour objet de mettre en valeur le rôle d'un aéroport comme porte d'entrée dans une région, un pays ou un continent pour les passagers des vols internationaux ou transfrontaliers.

Un tel programme vise à étendre ou améliorer l'échange de services aériens commerciaux d'un aéroport avec les pays étrangers.

Honorables sénateurs, Halifax veut concurrencer Bangor, ainsi que Boston et New York. La ville veut même concurrencer Montréal et Toronto. En fait, Halifax veut se comparer à Vancouver, mais sur la côte atlantique.

Soit dit en passant, j'ai eu l'honneur, en 1972, d'inaugurer, au nom du gouvernement du Canada, la nouvelle partie de l'aéroport international de Halifax. Déjà, on nourrissait de grands espoirs pour l'avenir de cet aéroport.

Aucune région du Canada ne cherche à éviter de payer sa part. Tout ce que nous voulons, c'est que le système soit juste et équitable et que toutes les régions du pays aient la même chance de se développer. C'est précisément l'objet de l'article 36 de la Loi constitutionnelle de 1982. J'aimerais, à titre d'information, vous lire dans la partie III le paragraphe 36(1) qui porte sur la péréquation et les inégalités régionales:

Sous réserve des compétences législatives du Parlement et des législatures et de leur droit de les exercer, le Parlement et les législatures, ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux, s'engagent à:

- a) promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens dans la recherche de leur bien-être;
- b) favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances;
- c) fournir à tous les Canadiens, à un niveau de qualité acceptable, les services publics essentiels.

C'est tout ce que nous demandons, honorables sénateurs.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, cette semaine le Sénat a raté une merveilleuse occasion d'être fidèle à ses principes au lieu de se laisser aller à l'opportunisme politique. Nous sommes saisis d'un projet de loi que nous aurions dû rejeter pour de nombreuses raisons indépendamment de tout parti pris politique. C'est ce que nous a conseillé un fonctionnaire impartial, responsable devant le Parlement, le commissaire aux langues officielles.

Le Sénat a eu l'occasion de faire preuve d'indépendance, comme il se devrait, de faire quelque chose pour le bien des Canadiens, mais il l'a laissée passer.

[Français]

Je suis d'autant plus déçu de la position prise par mes collègues de langue française à l'exception des sénateurs Simard et Bélisle, en particulier mes collègues de la province de Québec qui eux, peut-être, n'ont pas besoin de la *Loi sur les langues officielles* comme nous en avons besoin.

Que vous choisissiez d'ignorer ceux d'entre nous qui font la lutte depuis très longtemps sous d'immenses difficultés à l'extérieur, c'est une chose mais que vous choisissiez catégorique-

ment de voter contre ce qui est important pour nous, est désastreux.

Pour ceux d'entre vous en face, si vous croyez à la *Loi sur les langues officielles*, comment pouvez vous agir de cette façon?

Vous savez, vous ne pourrez pas nous blâmer si nous, à l'extérieur du Québec, nous prenons comme notre devise celle que vous avez sur vos plaques d'immatriculation de voiture, «Je me souviens». Cela étant dit...

[Traduction]

Quoi qu'il en soit, je suis contre ce projet de loi. Il s'agit encore de mesures prises par le gouvernement pour démanteler des systèmes nécessaires au Canada. Nous ne sommes pas les États-Unis. Nous n'avons pas les mêmes traditions que les États-Unis, ni les mêmes principes commerciaux, ni la même géographie, ni les mêmes problèmes économiques.

● (1530)

Notre pays a une forme linéaire. La population y est éparpillée à la périphérie et très dense dans le centre. Nous ne pouvons pas penser administrer notre pays comme les Américains administrent le leur. C'est pourquoi, avec le temps, le gouvernement du Canada s'est fait interventionniste. Je le répète, nous ne pouvons pas fonctionner comme les Américains; nous ne pouvons tout simplement pas appliquer ici un système pur d'économie de marché.

Le projet de loi à l'étude nous américanise davantage et aggrave la situation des régions les plus faibles comme les Maritimes, le Manitoba ou la Saskatchewan. Encore une fois, il n'avantage que les grosses provinces.

[Français]

Je prends mon fauteuil, mais, je me souviens.

[Traduction]

Des voix: Bravo!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, l'honorable sénateur Grimard propose, appuyé par l'honorable sénateur Lavoie-Roux, que le projet de loi C-15 soit lu pour la troisième fois.

Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Son Honneur le Président: Que les sénateurs qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Son Honneur le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et deux honorables sénateurs s'étant levés:

Son Honneur le Président: Convoquez les sénateurs.

Son Honneur le Président: Qu'on ferme les portes.

(La motion, et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)